



LA PARLOTE

Année 2012-2013

Novembre 2012

Dans ce numéro :

Une AGA réussie	2
Oser le féminisme	3
Les centres de femmes : c'est bon pour la santé	3
Séminaire sur l'ACS / l'ADS	4
Une question à débattre : la prostitution	4
L'Envolée des mères	5
Mon guide d'emploi pour les femmes	5
Les inégalités sociales ont une adresse	6
Le logement au Centre-du-Québec	6-7
Un site Web rénové	8
Une offre de services	8

L'AVORTEMENT ENCORE D'ACTUALITÉ...

Avortement : un gain... provisoire

Le 26 septembre dernier, 203 députéEs fédéraux ont voté contre la motion 312. Elle a donc été rejetée. Rappelons que cette motion voulait mettre en place un comité qui aurait eu à décider du statut juridique du fœtus. Celle-ci risquait de miner gravement, non seulement les droits constitutionnels des femmes qui ont besoin d'un avortement, mais aussi les droits de toutes les femmes enceintes.

Une autre attaque

La M-312 n'était pas sitôt battue qu'une nouvelle motion, soupçonnée elle aussi de criminaliser l'avortement, voyait le jour : la M-408.

« Depuis la fin des années 1980, une quarantaine de motions ou projets de lois

privés proposés par des députés conservateurs d'arrière-ban ont visé la réouverture du débat sur l'avortement, sans succès. Le premier ministre Harper réaffirme sans cesse son intention de ne pas ouvrir cette boîte de Pandore, mais le rythme effréné avec lequel ses troupes reviennent à la charge ne rassure pas les associations médicales et les groupes de défense des droits des femmes, qui craignent un retour à l'avortement criminalisé » tel que le rapporte le Devoir dans un article publié le 6 octobre dernier.

Foeticide en fonction du sexe

Est-ce que le débat autour de la valeur juridique d'un fœtus ressurgira de la manière la plus inattendue, autour des avortements sélec-

tifs en fonction du sexe? Voilà sans doute la prétention de M-408. Et cette question amènera bien des débats pour tout le mouvement des femmes. En effet, le mouvement s'oppose à toute discrimination faite aux femmes. Ces avortements sélectifs sont une forme de discrimination, mais qu'advient-il alors de notre position sur l'avortement?

Avec M-408 dans le collimateur parlementaire, c'est une question qui devrait ressurgir sous peu et qui amènera des débats déchirants au sein du mouvement des femmes.

Fait à noter, tous les députés conservateurs québécois ont voté contre la motion. Quant à notre ministre de la condition féminine, cette dernière a voté positivement.

À METTRE À VOTRE AGENDA

Rencontre des membres

28 novembre 2012

Corporation de développement communautaire des Bois-Francs,
59, rue Monfette, local 133, Victoriaville

De 9 h - 15 h 30

Coût : 15 \$ (repas)



RÉSERVEZ VOTRE PLACE!
Date limite : 22 novembre

819-758-8282

info@femmescentrduquebec.qc.ca

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUSSIE



C'est Marie-Pier Gaudet de Femmes en parcours innovateur (FPI) qui a remporté le prix pour avoir deviné le lieu où s'est tenue l'AGA.

Le 13 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale de la TCMFCQ. Dix-sept membres étaient présentes.

Un premier tour de table a permis aux participantes de partager leurs souvenirs de vacances ou de voyage. Nous avons ainsi appris que certaines pourraient éventuellement entreprendre une nouvelle carrière : une comme entrepreneure pour refaire son entrée, une autre comme cowgirl dans les Prairies et une autre comme alpiniste!

Bien sûr, les participantes ont pu aussi prendre connaissance des rapports financiers et d'activités pour l'année 2011-2012. Étant donné que les membres avaient reçu le rapport d'activités par courriel, les travailleuses en ont fait un résumé.

L'année 2011-2012
Cette année n'a pas fait exception aux autres années précédentes : elle a été encore une fois chargée.

- ♦ Continuité de certains dossiers en cours et ajout de nouveaux projets; par exemple la conciliation famille/travail;
- ♦ Fin d'une entente spécifique avec tout ce que ça implique;
- ♦ Négociation et obtention d'un partenariat pour une 4^e entente spécifique en égalité;
- ♦ Sans compter tous les imprévus...
- ♥ Les matchs d'impro (en collaboration avec la Maison Marie-Rivier) pour le projet en hypersexualisation, ainsi que la fiche emploi;
- ♥ La formation « Comment être stratégique dans mon intervention »;
- ♥ La signature de l'entente spécifique.

En résumé

L'année 2011-2012, par ses nombreuses réalisations, a permis à la TCMFCQ de rayonner et de faire connaître davantage le mouvement féministe centricois.

Collective

Qui dit assemblée générale dit élection. Cette année, la Collective sera formée de : **Anne-Marie Bishoff** pour la Table locale des femmes de Drummond, **Johanne Paris** de la Maison La Nacelle, **Annie Perreault** de Services intégrés pour l'emploi et de **Renée Levasseur** du comité de condition féminine de la CSN. La coordonnatrice de la TCMFCQ est membre d'office. Il reste un poste à pourvoir, soit celui de membre cooptée. Pensez-y!

Tout ça, combiné avec un financement de base inadéquat et un financement par projets qui nécessite de nombreuses demandes financières, en plus de jongler avec plusieurs bailleurs de fonds qui ont tous des exigences différentes.

Heureusement qu'à l'intérieur de l'équipe de travail, les qualités et les forces des unes et des autres sont complémentaires. Ce qui renforce notre action féministe, communautaire et solidaire et est un gage de réussite.

Les coups de de l'équipe

- ♥ La « cure de rajeunissement » de l'image de notre organisme;

Chaque travailleuse a choisi un personnage de B.D. pour se personnifier et faire un lien avec ses dossiers.



Francyne
Dossiers
+
politiques



Andrée
Adjointe



Carmen
Pouvoir



Chantal
Hypersexualisation

Des remerciements

Sans ses membres impliquéEs sur les comités de la TCMFCQ et l'enthousiasme de chacunE, la TCMFCQ ne serait pas en mesure de mettre ses projets en marche et ainsi répondre à sa mission, soit améliorer les conditions de vie des femmes.

**MERCI À VOUS POUR VOTRE DÉTERMINATION
ET VOTRE CONVICTION À ŒUVRER ENSEMBLE.**

OSER LE FÉMINISME

Oser le féminisme, pas toujours simple en 2012 et s'afficher comme féministe pas toujours facile non plus. C'est pourquoi, le 22 septembre dernier, la Maison des femmes des Bois-Francis a organisé un séminaire sur ce sujet.

Soixante-dix personnes se sont rassemblées pour jaser, questionner et mieux comprendre le féminisme, dans le cadre de cette journée d'ateliers.

Douze ateliers ont été offerts par des animatrices fort intéressantes et pertinentes dans leur domaine de travail. C'est dire que les participantes ont pu appren-

dre et partager pendant cette journée.

Un questionnaire, préparé par le comité organisateur, a permis de découvrir à quelle école de pensée féministe chaque femme adhère. Grande surprise, la très grande majorité se découvrirait... féministe radicale!

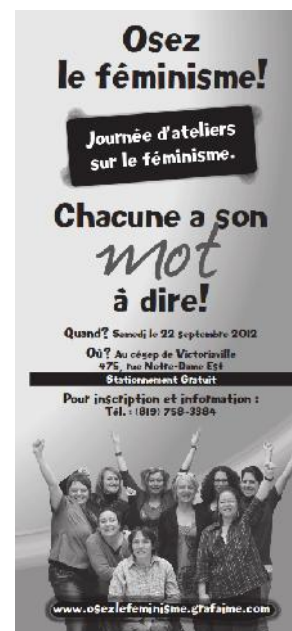
La plénière de fin de journée a permis de présenter les défis relevés lors de chaque atelier et d'échanger sur les éléments qui semblaient importants, pour la suite des choses. Évidemment, la présence de la coordonnatrice des États généraux du féminisme et de la présidente de la Fédération des

femmes du Québec fut l'occasion de mieux comprendre cette démarche nationale que sont les États généraux et d'entendre les éléments qui en ressortaient. On constate d'ailleurs que certaines préoccupations féministes se croisent.

Fortes de ce succès impressionnant, la Maison des femmes prépare une suite, puisque les participantes en redemandaient.

Nous vous tiendrons au courant de la suite des choses dans ce bulletin.

Marie Line Molaison
Maison des femmes des Bois-Francis



LES CENTRES DE FEMMES C'EST BON POUR LA SANTÉ!

Le 2 octobre, des centaines de femmes du Centre-du-Québec ont découvert des alternatives crédibles et efficaces en santé des femmes, dans le cadre des activités de la 10^e Journée nationale des centres de femmes du Québec.

Trente ans d'expérience

Depuis une trentaine d'années, les centres de femmes développent des ressources adaptées aux besoins des femmes de leur milieu. Ils analysent leur environnement puis interviennent, tant par l'art que par la politique, sur les causes des problèmes des femmes. « Les femmes agissent ensemble pour améliorer leurs

conditions de vie. C'est pour cette raison-là que les participantes disent que les centres de femmes, c'est bon pour la santé! », précise Angèle Laroche, présidente de L'R des centres de femmes du Québec.

Une réponse collective aux maux collectifs

Les centres de femmes de la région, tout comme leurs consœurs du Québec, partagent la vision de la santé mise de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS): « Les conditions préalables à l'instauration de la santé sont [...] la paix, le logement, l'éducation, la sécurité sociale, les relations sociales, l'alimentation, le

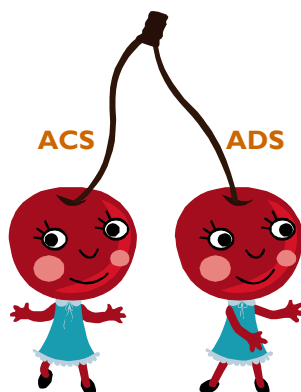
revenu, l'émancipation des femmes, un écosystème stable, la justice sociale, le respect des droits de la personne et l'équité. » Les centres de femmes reconnaissent que chaque personne est responsable de sa santé, mais ils avancent aussi que toutes doivent être soutenues socialement pour faire des choix qui amélioreront leurs conditions de vie.

Quatre centres de femmes sont implantés dans notre région. Ils ont été mis en place par les femmes de nos communautés, pour améliorer les conditions de vie des femmes.



Les centres de femmes :
Des ressources en santé mentale pour les femmes

L'ACS/ADS; UNE ALLIANCE RÉUSSIE!



FPI et la TCMFCQ organisent une journée d'information sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS). L'ADS est une approche préconisée par le provincial et l'ACS par le fédéral, mais les deux poursuivent le même objectif : une plus grande atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

De plus en plus ces deux paliers gouvernementaux nous invitent à appliquer ces approches dans nos projets, mesures ou politiques. Certaines organisations ont expérimenté la chose, d'autres sont tentées, mais ne savent pas comment s'y prendre. Cette journée vous permettra :

- de connaître des projets où l'ADS/l'ACS ont été appliquées;
- d'être informées sur les points de convergence entre l'ADS et l'ACS;
- d'en apprendre davantage sur les moyens d'intégrer facilement l'ADS à vos projets.

Programme de la journée

En ouverture, mesdames Thérèse Mailloux du Secrétariat à la condition féminine et Jill Varley de Condition féminine Canada, viendront nous parler des engagements gouvernementaux en matière d'ADS et d'ACS.

Par la suite, sous forme d'un panel, des représentantes d'organisations présente-

ront leur expérience d'application de l'ADS ou de l'ACS à des projets concrets.

En après-midi, il y aura des ateliers pour échanger sur les défis et les avantages de l'ADS et l'ACS.

La journée devrait se terminer aux environs de 15 h 30 après une courte plénière.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 15 novembre prochain au Centre des Arts de Nicolet.

Informations et inscriptions
Marie-Pier Gaudet,
819-222-5242
chargeedeprojet3@cgocable.ca

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter l'avis du CSF intitulé : [« La prostitution : il est temps d'agir »](#) que vous pouvez télécharger via le site Web du CSF.

Vous y retrouverez également le [résumé](#) de cet avis.



UNE QUESTION À DÉBATTRE : LA PROSTITUTION

« Le débat entourant la prostitution resurgit périodiquement et soulève de nombreuses questions. Faut-il décriminaliser la prostitution, la considérant comme un travail légitime, afin d'améliorer les conditions de sa pratique? Est-il possible de rendre la prostitution sécuritaire? La prostitution est-elle un crime sans victimes? Peut-on parler de choix et de consentement en relation avec la prostitution? Qui doit-on punir, les prostituées, les proxénètes ou les clients? Autant de questions qui n'ont pas de réponses sim-

ples. Deux positions s'affrontent à ce sujet, l'une préconise la libéralisation de la prostitution et sa professionnalisation, pour la sortir de la clandestinité et éliminer la stigmatisation qui l'entoure, l'autre y voit une des pires formes d'exploitation sexuelle contre laquelle il faut lutter sans relâche. »¹

En 2000, la FFQ avait entrepris une tournée pour débattre de la question. La TCMFCQ avait reçu Françoise David, alors présidente de la FFQ, pour en discuter. Douze ans plus tard, qu'en pensons nous?

Quelle est notre position? Le temps est peut-être venu de répondre aux nombreuses questions que l'on se pose et de prendre clairement position dans ce débat épineux où l'on retrouve des enjeux importants en regard de l'égalité des sexes.

Nous vous invitons à en discuter avec nous lors de notre prochaine assemblée des membres qui aura lieu le 28 novembre à Victoria-ville. Soyez des nôtres!

¹ CSF,
 La prostitution :
 il est temps d'agir,
 Résumé de l'avis, mai 2012

L'ENVOLÉE DES MÈRES

Pour les femmes, la réintégration sur le marché du travail ou le retour aux études peut être problématique. Cela est d'autant plus vrai si cette femme est une jeune mère monoparentale.

C'est pourquoi, Partance a créé l'organisme *L'Envolée des mères*. « Notre objectif avec ce projet est de répondre à un besoin de plus en plus croissant qu'on avait identifié auprès des jeunes mères avec des enfants d'âge préscolaire », précise Dominique Chevalier, présidente de L'Envolée des mères et directrice de Partance, en ajoutant que le comité s'est inspiré d'un projet similaire réalisé à Saint-Jean-sur-Richelieu.¹

Ce projet d'habitation communautaire vise à favoriser l'autonomie et le développe-

ment des habiletés personnelles, parentales, sociales et économiques des jeunes mères. On vise la construction de 18 logements à prix modique, dont 16 unités de 4 pièces ½ et 2 unités de 5 pièces ½. De plus, une salle communautaire avec installation d'une cuisine permettra d'y tenir des cuisines collectives ou toutes autres activités communes entre les résidentes et leurs enfants.

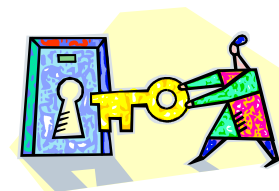
Bien sûr, une telle initiative ne peut se faire sans partenariat. Entre autres, la ville de Drummondville a accepté de céder un terrain. Le CPE « *Sur une patte* » contribue au projet par la construction d'une nouvelle installation de 62 places, dont 18 places pour les résidentes de L'Envolée des mères, sur un terrain adjacent.

Pour y arriver, un plan de commandite a été mis en place et plusieurs projets sont sur la table. Bien sûr, la priorité est la recherche de financement. Mais déjà, plusieurs réponses sont positives. On devrait voir les premières locataires emménager au printemps 2014.

« C'est un beau projet bien stimulant. On travaille à la fois pour les mères, mais aussi pour leurs enfants, car elles pourront assurer une réponse adéquate aux besoins de leurs petits », conclut madame Dominique Chevalier²

Collaboration : Bianca Sévigny

¹ et ² Propos tirés d'un article de *l'Express électronique* 13 janvier 2011



« La maternité précoce [...] est manifestement associée à la monoparentalité et au décrochage scolaire. L'Envolée des mères va permettre à ces jeunes mères de reprendre le pouvoir sur leur vie. »
affirme
Nathalie Magnan,
directrice du CSSS
Drummondville.

Propos tirés de
TVA nouvelles électronique,
Sherbrooke, 24 mai 2012

MON GUIDE DE L'EMPLOI POUR LES FEMMES

« Pour souligner ses trente ans d'existence, Partance lance la publication d'un ouvrage de référence intitulé *Mon guide de l'emploi pour les femmes* ».

C'est sous les rubriques : je me forme, je me réalise, je me prépare, je m'informe, je travaille, je m'organise, je me renseigne que nous avons réuni des complices qui ont rédigé des chroniques et

donné leurs conseils d'expertise. Se sont ajoutées des entrevues avec dix femmes et un employeur qui ont connu Partance de l'intérieur.

Mon guide de l'emploi pour les femmes est destiné à toutes les femmes qui veulent faire un choix professionnel, retourner aux études, entrer sur le marché de l'emploi et s'y maintenir. Ce guide veut

être une réponse pour ces femmes qui jonglent avec l'emploi.

Quel beau travail d'équipe! Quelle belle réalisation qui démontre la complicité des femmes! Quelle belle marque à laisser dans l'histoire de Partance et de Drummondville.



Collaboration Lise B. Paquin
Partance

LES INÉGALITÉS SOCIALES ONT UNE ADRESSE



Selon le Dr Grenier de l'ASSMCQ, les personnes de communautés plus démunies sont privées d'une espérance de vie de 5 à 6 ans. « Si l'on parvenait à réduire les écarts, on pourrait sauver 300 vies par année. »

En mai dernier, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (ASSMCQ) a entrepris une mini-tournée de la région sociosanitaire pour présenter son rapport sur les inégalités sociales de santé ne sont pas une fatalité : voyons-y! ».

« En regroupant divers indicateurs, comme le revenu moyen, la scolarité, les signalements à la protection de la jeunesse, le taux de mortalité, on en arrive à dresser une cartographie de 267 communautés de la région et circonscrire, là une municipalité ou un quartier problématique, là une vulnérable, ailleurs, une communauté aisée ou avantagée.

Au Centre-du-Québec, par exemple, c'est dans le cen-

tre-ville de Plessisville, de Victoriaville, de Drummondville et de Nicolet que se situent les communautés problématiques. La taille du revenu moyen par habitant constitue un facteur-clé, comme ces 17 000 \$ dans le quartier Saint-Joseph de Drummondville, ou ces 22 000 \$ à Victoriaville et Plessisville. En comparaison, le revenu par personne de quartiers avantagés s'établit à 46 000 \$ dans le quartier Monseigneur-Grenier de Victoriaville et à 47 000 \$ dans le quartier Saint-Charles de Drummondville.

Tout cela pour dire qu'à l'Agence régionale de la santé et des services sociaux, on peut affirmer que les personnes des communautés les plus défavorisées meurent deux fois plus des causes de tabagisme, ont 30 % de plus de tumeurs

malignes et présentent des taux de suicide trois fois plus élevés que les personnes vivant dans des milieux plus aisés. »

Dr Grenier a ajouté que ces gens des communautés plus démunies sont privés d'une espérance de vie de 5 à 6 ans. « Si l'on parvenait à réduire les écarts, on pourrait sauver 300 vies par année. »

Cette carte des inégalités, le docteur Grenier souhaite que le réseau de la santé et des partenaires (institutions municipales, scolaires, organismes) la garde constamment à l'esprit pour favoriser des programmes, des politiques et susciter des actions citoyennes visant à les réduire.

Source :
La Nouvelle électronique,
24 mai 2012

LE LOGEMENT AU CENTRE-DU-QUÉBEC



Cette organisation était l'initiatrice de cette démarche en développement social

Le Comité logement du CRDS mène des travaux sur la question du logement depuis 2008. Une première phase a dressé un portrait de la situation de l'habitation en général, ainsi que du logement social et communautaire au Centre-du-Québec. La deuxième phase engagée au printemps 2012 a précisé les besoins et les solutions par MRC.

Ce travail s'est poursuivi par la tenue d'une rencontre régionale le 4 octobre der-

nier où les partenaires ont pu prendre connaissance des travaux et échanger entre eux, pour par la suite participer à l'élaboration de recommandations.

Des constats

Chacune des MRC est différente, mais il s'en dégage de grandes lignes :

- Concentration des ménages en milieu urbain;
- 67 % des ménages sont propriétaires et 69 % ont des maisons individuelles;

- 7 % des logements nécessitent des réparations majeures;
- Coût moyen des loyers est de 482 \$/mois pour un logement loué et 602 \$ pour un logement possédé, bien inférieur à la moyenne provinciale;
- 18 % des ménages ont un taux d'efforts de ≥ 30 %. La majorité de ces ménages sont monoparentaux et soutenus par une femme;

Suite page 7

Le logement au Centre-du-Québec (suite)

- 7 % des ménages paient ≥ 50 %. Ce sont principalement des personnes seules, des familles monoparentales, ménages comptant au moins une personne avec une incapacité;
- Méconnaissance des programmes (Accès-Logis (ACL), Supplément au loyer (S+PSL), RénoVillage, etc.);
- Inadéquation des critères de certains programmes et ceux-ci sont mal adaptés au milieu rural;
- Inégalités concentrées en milieu urbain;
- En milieu rural, concentration de propriétaires à faibles revenus;
- Besoins de logements sociaux pour personnes seules et les familles;
- Besoins en logements abordables et salubres;
- Besoin en animation de vie, de soutien social et communautaire pour des personnes éprouvant des difficultés temporaires ou permanentes en logement social;
- Inoccupation d'appartements ou de maisons dans certaines municipalités;
- Manque de ressources dans les milieux ruraux;

- Consensus régional pour qu'il y ait plus de PSL dans le marché locatif privé.

Recommandations

À partir de ces constats, le Comité logement a formulé 6 recommandations :

1. Entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir des unités de Supplément au loyer (PSL) dans le marché locatif privé existant, au sein des limites d'urbanisation de chaque municipalité;
2. Favoriser en concertation le maintien, le renforcement et le développement de l'accompagnement social en logement;
3. Mettre en place une stratégie concertée de représentation sur la question spécifique du logement et de l'occupation du territoire;
4. Étudier les modalités d'un support financier dédié au développement de logements sociaux et communautaires (fonds locaux, territoriaux, régionaux, fondation...);
5. Susciter et promouvoir des solutions qui visent à adapter l'offre en habitation en milieu rural (coopératives d'habitation, rénovation/achat

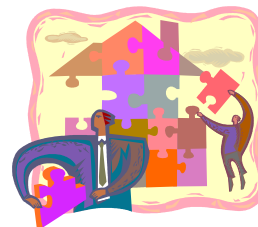
de maisons, petits logements avec vie communautaire, HLM accessibles...);

6. Mettre en place une plateforme d'échanges accessibles aux locataires, propriétaires, élus, intervenants, etc., afin de faire connaître les initiatives (ex. : logements partagés), les programmes d'aide et les ressources (ex. : banque de logements adaptés) et de favoriser le transfert de connaissances.

Lors des ateliers, les personnes présentes ont pu discuter et échanger sur celles-ci. Elles ont aussi proposé des moyens concrets à prendre pour appliquer ces recommandations, nommer des partenaires à interpeller et suggérer des sources de financement possibles.

Ce travail sera repris par le Comité logement du CRDS, qui verra à en assurer le suivi.

Pour vous tenir informéE de la poursuite du projet et prendre connaissance de son évolution, je vous invite à consulter le site Web du [CRDS](#). De plus, vous retrouverez sur le site, [le portrait sur la situation du logement pour chacune des MRC](#).



C'est ensemble que nous pourrions améliorer l'accessibilité à des logements abordables pour toutes et tous au Centre-du-Québec.

Un logement est qualifié *d'abordable* lorsque le ménage qui l'occupe, locataire ou propriétaire, ne dépense pas plus de 30 % de son revenu brut pour se loger.

Le coût du logement correspond au paiement du loyer ou de l'hypothèque et il inclut les frais reliés au chauffage, à l'électricité et à l'impôt foncier.

VOTEZ POUR VOTRE VIDÉOCLIP PRÉFÉRÉ!

La période d'inscription pour le concours de vidéoclip pour les 12-17 ans « Et si j'étais moi? » est terminée. C'est maintenant le temps d'aller visionner et de voter pour votre vidéoclip préféré. Soyez nombreux et nombreuses à les encourager, ils y ont mis tellement de temps et d'énergie! <http://www.toilejeunesse.qc.ca/client/page1.asp?page=2727&clef=726&Clef2=77>



TCMFCQ
19-A, rue de Courval
Victoriaville
G6P 4W2

Téléphone : 819-758-8282
Télécopie : 819-758-7624
Messagerie :

coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

*« Tant qu'une seule
femme sur la planète
subira
les effets du sexisme,
la lutte des femmes
sera légitime
et
le féminisme nécessaire. »*

Isabelle Alonso
Écrivaine et féministe française.



Communiquez
avec nous!
Nous pourrions
ensemble évaluer
vos besoins
et voir ce que
nous pouvons faire
pour vous aider.

INFORMATIONS

819-758-8282

UN SITE WEB COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Nous vous invitons à revisiter notre site Web.
Nous lui avons fait subir une cure de rajeunissement.



Tout comme par le passé, vous retrouverez l'essentiel de nos réalisations, mais vous accéderez plus facilement aux informations recherchées. En le redécouvrant, vous pourrez en apprendre un peu plus sur notre raison d'être, notre histoire, notre mission, etc.

De plus, d'entrée de jeu, vous aurez une vue d'ensemble de nos différents dossiers. Si vous voulez en savoir plus, une icône vous permettra de vous rendre rapidement vers le dossier qui vous intéresse.

Si vous cherchez une de nos publications, votre navigation en sera facilitée puisqu'elles sont regroupées et classées par ordre alphabétique à la section « Publications ».

En accédant à notre site Web, vous constaterez également que nous avons ajouté une rubrique « À surveiller » qui vous informera sur les dossiers chauds menés par la TCMFCQ.

L'invitation est donc lancée! Venez nous visiter à l'adresse suivante :

www.femmescentreduquebec.qc.ca

UNE OFFRE DE SERVICES

La TCMFCQ répond aux besoins de ses membres pour des formations, conférences ou ateliers (cafés-rencontres).

Pour toute activité, que ce soit une conférence, une formation ou un atelier, vous pouvez choisir parmi les thèmes déjà développés ou nous pouvons vous offrir du « sur mesure » selon vos demandes. De plus, les formules proposées sont interchangeables. Ainsi, un atelier peut devenir une conférence, une conférence... une formation d'une demi-journée, etc.

THÈMES DÉJÀ DÉVELOPPÉS

Conférences :

- ◆ L'ADS et les groupes de femmes
- ◆ Conciliation famille/travail
- ◆ Vieillesse, femmes et sécurité financière
- ◆ L'hypersexualisation
- ◆ Les acquis du mouvement des femmes à travers 4 histoires de vie

Formations :

- ◆ Le féminisme démystifié
- ◆ La retraite et les femmes
- ◆ La réforme du mode de scrutin
- ◆ Le pouvoir au féminin
- ◆ Les indicateurs sociocommunitaires
- ◆ Comment être stratégique dans ses interventions